Décision 24-DCC-155 du 24 juillet 2024

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés C2P Gestion et Motors Cars par le groupe Clim

Posted on: 24 juillet 2024 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe Clim C2P Gestion Motors Cars

Lire

Le texte intégral

136.88 Ko